

# O FIL DE L'INFO CLONAS

## EDITION SPECIALE DU 17/04/2020



**COVID-19**  
**SAUVEZ DES VIES ! RESTEZ CHEZ VOUS !**

**SITE INTERNET « <https://www.clonas.fr> »**

**APPLICATION SMARTPHONE « Clonas sur Varèze »** à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) en tapant « clonas sur varèze » dans le moteur de recherche.

Cette application permet d'être informé en temps réel des mises à jour du panneau lumineux.

**Utilisation de la vignette « Signalements » de l'application Smartphone :** Celle-ci est malheureusement beaucoup utilisée en cette période de confinement avec les dépôts sauvages qui se multiplient.

Après avoir cliqué sur la vignette 'Signalements', choisir le type « Signaler », puis le type de signalement : malpropreté ou objets abandonnés par exemple. Vous n'avez plus qu'à joindre la photo prise, décrire la demande et envoyer. Il est important de tout faire sur place afin que le dépôt sauvage soit géolocalisé.

La Mairie est fermée au public, néanmoins elle est joignable au ☎ **04 74 84 91 44** ou bien par mail : **accueil@clonas.fr** ou **commune@clonas.fr**

### **Informations confinement**

Le confinement est prolongé jusqu'à nouvel ordre au lundi 11 mai 2020, une attestation de déplacement est obligatoire pour chaque déplacement.

Pour rappel, l'attestation de déplacement dérogatoire est disponible en numérique, voici le lien pour la télécharger : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>

Les attestations papier sont toujours acceptées et des exemplaires sont disponibles devant la Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

**Une attestation est obligatoire pour chaque déplacement et l'heure de sortie du domicile doit impérativement y être inscrite. Cette attestation doit être accompagnée d'une pièce d'identité.**

**Les infractions à ces règles seront sanctionnées d'une amende de 135 € avec une possible majoration à 375 € voire 1 500 € en cas de récidive.**

**Voici quelques questions et réponses pratiques concernant l'attestation :**

- ***Que faire si je dépasse le temps indiqué sur mon attestation en raison du temps d'attente dans certains supermarchés ?***

La limite d'une heure concerne uniquement les déplacements liés à l'activité physique individuelle, à la promenade et aux besoins des animaux de compagnie. Pour les autres déplacements, dont les achats de première nécessité, la durée n'est pas limitée. Néanmoins, il vous est fortement recommandé d'organiser vos sorties pour qu'elles soient les plus brèves possibles.

- ***Peut-on écrire au crayon à papier et gommer ?***

L'attestation de déplacement dérogatoire est à usage unique. Elle doit être renseignée à l'aide d'un stylo à encre indélébile et doit être renouvelée pour chaque déplacement.

- ***Peut-on cocher plusieurs cases et grouper ses sorties ?***

Vous êtes incités à limiter vos sorties aux cas limitatifs énumérés, il est donc conseillé de grouper vos sorties et il est donc possible d'indiquer plusieurs motifs.

## Infos pratiques

### ❖ Alerte aux arnaques en cette période de télé travail :

Des campagnes de messages d'hameçonnage, via de fausses lettres d'informations aux couleurs de différents médias, sur le thème du coronavirus sont en cours . Les victimes sont incitées à cliquer sur des liens qui déclenchent le blocage de l'appareil avec une arnaque au faux support technique. N'appellez pas le numéro indiqué, ne cliquez pas sur les liens : si vous êtes bloqués, redémarrez votre ordinateur.

Plus d'informations sur : [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

### ❖ Déchèteries, collecte des ordures ménagères et points d'apport volontaire

Pendant cette période de confinement, les déchetteries sont fermées. Vous êtes priés de garder chez vous les déchets verts, les encombrants et autres gravats qui ne doivent en aucun être déposés dans la nature sous peine d'amende.

La collecte du verre continue à être assurée. Attention toutefois à ne pas déposer les bouteilles au pied des bennes pleines et à bien vider les flacons pour éviter les odeurs désagréables pour le voisinage.

La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif continue :

- **Le ramassage du vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 se fera le lundi 4 mai 2020** pour les 2 bacs
- **Le ramassage du vendredi 8 mai 2020 se fera le lundi 11 mai 202** pour le bac vert uniquement

**Bien sortir les bacs la veille.**

En revanche, la collecte des vêtements usagés est momentanément interrompue. Nous invitons les habitants à conserver les vêtements usagés, provisoirement chez eux, en attendant la reprise de ce service.

## Remercions les personnes qui ramassent nos déchets ménagers

Les enfants, nous vous proposons un petit défi... Afin de remercier les personnes qui continuent de collecter les ordures ménagères, faites leur un joli dessin en laissant libre cours à votre imagination ... en inscrivant « **MERCI** » ... Ce sera votre façon à vous de les encourager.

Alors tous à vos crayons, et tapissons toutes les poubelles de Clonas de mille couleurs...

Chacun peut envoyer une photo de sa réalisation à [accueil@clonas.fr](mailto:accueil@clonas.fr). Les photos seront diffusées sur le site internet de la commune.



### ❖ Ecole et services périscolaires

Fermés jusqu'à nouvel ordre. **A noter** : Les inscriptions pour la rentrée 2020/2021 peuvent se faire par mail. La Directrice est joignable au ☎ **04 74 84 90 49** ou par mail : [ce.0382966t@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382966t@ac-grenoble.fr)

Les professeurs assurent le programme via Internet. Tout est mis en œuvre pour que chaque élève continue à travailler dans de bonnes conditions. Pendant les vacances scolaires, les envois de devoirs seront suspendus. Du soutien scolaire est proposé par l'académie aux élèves en difficulté.

### ❖ Agence postale et distribution du courrier

L'agence postale communale est fermée mais joignable au **04 74 84 98 22**. **Le courrier est distribué les mercredis, jeudis et vendredis. Seule l'agence postale de Roussillon est ouverte.**

### ❖ Cabinet infirmier de Clonas

Les infirmières se rendent à domicile pour toutes les prestations : ☎ **04 74 29 59 42** ou 📞 **07 78 51 55 03**

### ❖ Cabinets médicaux

Ils restent ouverts et accueillent les patients.

### ❖ Pharmacies

Toutes les pharmacies du secteur sont ouvertes, certaines proposent des livraisons groupées.

N'hésitez pas à contacter votre pharmacie habituelle pour plus de renseignements.

Pour connaître les pharmacies de garde du secteur un seul numéro : ☎ **3237**

## **Informations diverses liées au confinement**

### **Projet « Arc en ciel »**

Cela fera bientôt 1 mois que nous sommes confinés, chacun chez soi, loin de la famille et des amis. Un mouvement positif, né en Italie, « ça va bien aller », symbolisé par un arc-en-ciel, permet grâce à quelques traits de couleurs de lancer un message d'espoir : On va s'entraider et on va s'épauler, on va passer à travers et ça va bien aller ! En ces jours difficiles, nous proposons aux enfants de l'école de Clonas de le diffuser auprès des Clonarins. Faites entrer les couleurs chez vous et faites-les jaillir de vos fenêtres ! Pour cela, dessinez, peignez, collez ou créez votre arc-en-ciel à vos fenêtre, porte d'entrée ou portai, afin qu'il soit visible de la rue. Même loin les uns des autres, mobilisons-nous pour faire une oeuvre commune afin de redonner le sourire à chacun. Chacun peut envoyer une photo de sa réalisation à [accueil@clonas.fr](mailto:accueil@clonas.fr) les photos seront diffusées sur le site internet de la commune

### **Initiative Secours Catholique de l'Isère**

*« Solidaire en étant solitaire. Chacun chez soi ne veut pas dire chacun pour soi »*

Le Secours Catholique de l'Isère met en place, dès le 14 avril 2020, un dispositif d'écoute téléphonique - numéro vert gratuit ☎ **08 01 90 25 80 - 7 jours sur 7 de 13h à 19h**. Cette ligne est destinée à tous ceux qui souhaitent rompre l'isolement, partager leurs inquiétudes, leurs émotions et leurs ressentis face à cette situation inédite de confinement. **N'hésitez pas à appeler !** Des bénévoles seront là pour échanger avec vous, être à vos côtés pour vous écouter et échanger avec vous sur ce que vous vivez durant cette période inédite de confinement qui modifie en profondeurs nos relations familiales et amicales, notre organisation quotidienne, notre accès à l'alimentation, notre façon de nous soigner.

### **Mission Locale Isère Rhodanienne (MLIR) et le confinement**

Elle s'est réorganisée pour assurer son accompagnement tout en protégeant ses salariés et les jeunes. L'ensemble de l'équipe est désormais en télétravail. Les entretiens sont réalisés par téléphone. Tout jeune ou structure le souhaitant peut être accompagné par la Mission Locale. Une permanence téléphonique, **Vienne ☎04 74 78 37 90 - Roussillon ☎04 74 86 48 61**, a été mise en place du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les conseillers restent joignables sur leurs mails habituels et via les réseaux sociaux avec @mlir38 .

***Si vous avez connaissance d'un jeune en difficulté, n'hésitez pas à l'orienter vers la MLIR.***

### **Médiathèque départementale de l'Isère**

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle : La Médiathèque départementale revoit exceptionnellement les conditions d'accès à sa plateforme de ressources en ligne pour permettre, le temps du confinement, l'accès à tous les Isérois résidant dans les communes de moins de 10 000 habitants, à des milliers de ressources en ligne. Plus d'info sur : [mediatheque-departementale.isere.fr](http://mediatheque-departementale.isere.fr)

## **Autres informations**

### **Centrale nucléaire St Alban St Maurice**

Le Service Communication de la CNPE nous a informé que des essais d'endurance, avant la mise en service des moteurs de l'unité « Diesel Ultime Secours » n° 1, auront lieu **du lundi 20 avril 2020 au vendredi 24 avril 2020**. Les moteurs fonctionneront **sans interruption, jour et nuit**, durant cette période. Des essais similaires ont déjà eu lieu en novembre 2019 pour tester l'unité n° 2. La société EDF s'excuse de la gêne occasionnée (ronnement continu, jour et nuit). *Merci de votre compréhension.*

### **Eco-pâturage .... Quand les moutons remplacent les tondeuses ...**

Ne soyez pas surpris d'apercevoir un berger et son troupeau de moutons sur le Plateau de Louze, sous les noyers. En effet, un de nos agriculteurs a décidé d'adopter une approche écologique pour l'entretien de ses terrains. Nous saluons cette initiative respectueuse de l'environnement, peu onéreuse et qui contribue aussi à lutter contre l'ambrosie. Nous demandons aux promeneurs qui arpentent le Plateau de Louze de respecter les moutons ainsi que les maraîchers qui travaillent, en tenant bien leur chien en laisse.

## Questions – Réponses sur le confinement

- **Non**, je n'ai pas besoin de faire une attestation dérogatoire pour mes enfants si je sors avec eux.
- **Oui**, je peux faire effectuer mon contrôle technique je coche la case achats de première nécessité.
- **Oui**, je peux me faire délivrer mes médicaments sans renouvellement d'ordonnance jusqu'au 31 mai sur présentation de l'ancienne ordonnance.
- **Oui**, je peux utiliser mon vélo pour faire mes courses ou pour aller au travail si c'est mon seul moyen de transport
- **Non**, je ne peux pas utiliser mon vélo pour la promenade de loisirs ou pour le sport.

# CONTRE LE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES



**COVID-19**

**CORONAVIRUS,  
POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES**

 **Se laver très régulièrement  
les mains**

 **Tousser ou éternuer  
dans son coude**

 **Utiliser un mouchoir  
à usage unique et le jeter**

 **SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque  
chirurgical jetable**

 Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?

**GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)